Ligue de Compétition Alouette 2017/2018

Règlements

Pointage

Le système de pointage suivant sera utilisé tout au long du calendrier :

Une victoire :	4 points
Une défaite en bout supplémentaire ou sur tir de précision	2 points
Une défaite en bouts réglementaires	1 point
Un match non joué	0 point

Merci d'inscrire le résultat des parties immédiatement après la rencontre.

NB :

Lors des trois premières rondes, un tir de précision départagera les équipes à égalité plutôt qu'un bout supplémentaire afin d'accélérer le jeu.

Lors de la 4ème ronde un bout supplémentaire sera joué suivi d'un tir de précision brossé si requis.

Les rondes :

Quatre rondes sont prévues. Les 19 équipes seront réparties en 2 groupes de 6 et un groupe de 7

- Ronde 1 : A6, B6, C7
- Ronde 2 : A7, B6, C6
- Ronde 3 : A6, B7, C6
- Ronde 4 : A6, B6, C7).
- La 7ième équipe d'un groupe jouera 6 parties. Le résultat moyen des 6 parties sera converti pour l'uniformité du classement.

La répartition des équipes :

Un système de classement tenant compte des résultats obtenus lors des 3 dernières saisons permet de semer les équipes dans 3 sections (voir classement en annexe).

À la fin de chaque ronde, les 2 dernières équipes sont reclassées à la baisse et les 2 meilleures équipes sont reclassées à la hausse SAUF pour la transition du groupe de 7 qui demande un mouvement de 3 équipes.

Tirs de précision :

Pour les équipes susceptibles d'être impliquées dans un bris d'égalité à la fin d'une ronde, un tir de précision sera nécessaire pour départager les égalités.

- 4 tirs (1 par joueur) avec brossage;
- Mesure de la vis à la pierre en centimètre;
- Toute pierre ne touchant pas à la maison sera pointée à 183 cm;

Les trois meilleurs lancers seront conservés pour constituer le pointage de l'équipe;

Les tirs de précision doivent être lancés par l'équipe originale.

Un témoin provenant d'une autre équipe doit être présent.

Classement des équipes :

Le classement des équipes après chaque ronde sera établi comme suit :

- Le nombre de points;
- Le nombre de victoires;
- La fiche impliquant les équipes à égalité;
- Le meilleur pointage au tir de précision;
- Lors d'une égalité à 3 ou plus, la fiche entre les équipes est considérée en premier. Si les fiches sont identiques, le tir de précision permet d'identifier la première équipe. La fiche entre les équipes restantes permet de déterminer la deuxième équipe et ainsi de suite.
- Tirage au sort.

Seul un tournoi de curling à l'extérieur de Sept-Îles est accepté comme raison pour reprendre un match. Chaque reprise éligible doit être jouée au plus tard le dimanche avant la ronde suivante. Si un match n'est pas joué, l'équipe non fautive gagne par défaut. Un maximum de 2 remplaçants est acceptable. Les remplaçants ne peuvent jouer que premier ou deuxième et ne peuvent pas mener le jeu. Dans le cas d'une absence prolongée (maladie ou autre) il est nécessaire de prendre arrangement avec les responsables de la ligue au plus tard le mercredi avant la prochaine partie.

Les équipes sont invitées à fournir la liste des tournois auxquels elles participeront pour équilibrer l'horaire.

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription sont de 440$ par équipe.

La répartition par joueur (110$) est comme suit :

55$ pour le droit de ligue

50$ pour les bourses de fin de saison

5$ pour la soirée reconnaissance

Le paiement est requis à la première partie de l'équipe.

Répartition des bourses :

La bourse de 3813$ sera répartie selon les résultats obtenus lors de la dernière ronde :

Classe A - 45%	Prime de 100$ par équipe	+ 75$ par partie
Classe B - 33%	Prime de 60$ par équipe	+ 60$ par partie
Classe C - 22%	Aucune prime	+ 46$ par partie

Comité organisateur de la ligue :

Denis Laflamme denislaflamme@live.ca

Mathieu Morasse cowboymoe@hotmail.com

Claude Gagnon claude.d.gagnon@hotmail.ca (journée reconnaissance du 22 avril)

Classement des équipes :

Classe	Rang	Équipes	Somme de Pts 2017/2018
A	1	Michel Lachance	146,00
	2	Denis Laflamme	139,25
	3	Claude Gagnon	133,00
	4	Julien Villeneuve	120,75
	5	Pierrot Deschenes	116,50
	6	Jean Marchand	112,00
B	7	Laval Chouinard	94,00
	8	Stephan Laforest	90,75
	9	Émilien Skelling	89,50
	10	Gaétan Lavoie	86,00
	11	Marc Dallaire	86,00
	12	Jean-Pierre Lanteigne	59,50
C	13	Ghislain Boivert	40,25
	14	Gaston Bernier	39,00
	15	Guy Dionne	39,00
	16	André Lessard	34,00
	17	Kim Fontaine	32,00
	18	Ginette Lynch	24,75
	19	Jocelyn D'amours	15,00